



OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018

RÉPONDS AUX QUESTIONS
ET TENTE DE REMPORTE :

À GAGNER

- A) UNE ENCEINTE **BLUETOOTH**
- B) UN **BON MÉDIA MARKT** D'UNE VALEUR DE 50 €
- C) LE LIVRE "L'HISTOIRE DU GARÇON QUI VOULAIT VIVRE DANS UN BOCAL" ET "SERAFINA EN DE KRONKELSTAF"
- D) LE JEU DE SOCIÉTÉ "COBRA TWIST"
- E) LE COFFRET DVD DE DANIEL CRAIG – 007COLLECTION

* Détails du concours en page 3

QUESTIONS
CONCOURS :

1. Qu'est-ce que le Chiro ?
2. Quels sont les différents niveaux de pouvoir en Belgique ?
3. Quand doit-on rembourser sa bourse d'études ?

Envoie-nous tes réponses à l'adresse suivante :
Service Jeunesse
avenue d'Auderghem, 113 à 1040 Etterbeek ou
par mail à animation@etterbeek.be

CONDITIONS POUR
PARTICIPER AU CONCOURS :

Comment participer ?

C'est simple, il te suffit de répondre aux questions et d'envoyer tes réponses par mail à : animation@etterbeek.be.

En indiquant :

Tes coordonnées complètes (nom, prénom, âge, adresse postale, un numéro de téléphone où te joindre pour te prévenir si tu as gagné), et le prix que tu souhaites remporter (un seul prix* par personne).

Date limite :

Les réponses doivent nous parvenir au plus tard le 15/11/2018 (les réponses reçues après cette date ou incomplètes ne seront pas prises en considération).

Infos pour les gagnants :

Les lots pourront être retirés à la commune d'Etterbeek (113 avenue d'Auderghem) à partir du 19/11/2018 du lundi au vendredi entre 8 h et 12 h 45 et entre 14 h et 15 h 45. Fermé le vendredi après-midi.

Tu peux venir accompagné de tes parents et/ou de ton grand frère ou ta grande sœur. Si les gagnants ne se sont pas présentés à ces dates ou s'ils ne se sont pas manifestés, leurs prix seront à nouveau mis en jeu.

* Un seul prix, une seule participation par personne. Concours réservé aux jeunes âgés de 12 à 18 ans et habitant ETTERBEEK

LES ÉLECTIONS, À QUOI ÇA SERT ET COMMENT S'Y RETROUVER ?

L'année académique 2018-2019 sera riche en élections puisque ceux qui sont en âge de voter devront se rendre aux urnes le 14 octobre 2018, pour les élections provinciales et communales, et le 26 mai 2019 pour les élections régionales, fédérales et européennes. Mais, qu'est-ce que le droit de vote ? Qui peut voter et comment ? Pas facile de s'y retrouver, surtout en Belgique avec ses multiples niveaux de pouvoir et de décision.

Démocratie et élections, deux concepts inséparables

Les élections sont indissociables de la démocratie. Ce système politique, apparu en Grèce Antique au Ve siècle av. J.-C., signifie littéralement : pouvoir (*kratos*) au peuple (*demos*).

La démocratie athénienne était une démocratie « directe » où les citoyens votaient personnellement sur les grandes questions de gouvernement. Cependant, à l'époque, seuls certains membres de la société avaient le droit d'exprimer ainsi leur opinion. Les femmes, les esclaves et les étrangers étaient exclus des décisions.

À Rome, durant la période républicaine, les citoyens se réunissaient en assemblées appelées *comices* pour voter les lois. Cependant, le système de vote était conçu de telle sorte qu'il avantageait les plus riches. C'est ce qu'on appelle un système censitaire. Ce début de démocratie disparaît toutefois avec l'arrivée de l'Empire. L'empereur devient alors la source du pouvoir et nomme lui-même les membres du sénat.

L'idée de démocratie disparaît alors pendant des siècles et il faut attendre le XVIIIe pour qu'elle réapparaisse en Angleterre, puis en France, après la révolution de 1789. Cependant, le vote reste encore réservé aux hommes riches.

En 1831, après l'indépendance de la Belgique, il est accordé aux hommes fortunés de plus de 25 ans. Il faudra encore attendre des dizaines d'années avant que tous les hommes ne puissent voter (1919) et encore bien d'autres avant que les femmes aient

à leur tour le droit de vote (1948). D'abord un privilège, voter est devenu un droit et même parfois une obligation !

Démocratie représentative et parlementaire

Aujourd'hui, le suffrage est universel, c'est-à-dire qu'il permet aux femmes et aux hommes de plus de 18 ans de disposer chacun d'une voix, quels que soient leurs revenus. Une démocratie est souvent une république, mais ce peut être aussi une monarchie constitutionnelle, comme en Belgique, aux Pays-Bas ou encore en Grande-Bretagne.

La démocratie est devenue « représentative » : les citoyens confient leur pouvoir à des représentants qui l'exercent en leur nom. Le choix de ces représentants se fait lors de consultations populaires que l'on nomme : élections.



VOICI LES HEUREUX GAGNANTS
DU CONCOURS DU MAG 19 :

- Le bon d'achat **Fnac de 50 €** a été remporté par *Esther Wolff*.
- *Corentine Hollanders* a quant à elle remporté le jeu "**Concept**".
- Le coffret DVD de "**Pirates of the Caribbean**" est attribué à *Nolan Renard*.
- *Zaid Alaani* profitera de l'**enceinte Bluetooth**.
- Le livre "**Roslend**" a été gagné par *Anahit Manukyan*.

Le Mag est réalisé par le Service Jeunesse
02/627.25.18 – jeunesse@etterbeek.be
Éditeur responsable : Collège des Bourgmestre et Échevins
113 avenue d'Auderghem à 1040 Bruxelles.



Aux niveaux fédéral et régional, ces représentants sont appelés « parlementaires ». Aux niveaux provincial et communal, ce sont des « conseillers ». Ils sont en général regroupés au sein de partis politiques, mais pas toujours. Ils reçoivent des électeurs un mandat limité dans le temps, afin que ceux-ci puissent sanctionner négativement ou positivement leur action au sein du Parlement auquel ils appartiennent, lors des élections suivantes.

Le nombre de sièges (mandats politiques) à pourvoir est fonction du nombre d'habitants que compte le territoire électoral. C'est le principe de la « représentation proportionnelle » : les listes qui se présentent aux élections obtiennent un nombre de sièges proportionnel au nombre de voix recueillies.

| PARTIS | PARTI A | PARTI B | PARTI C | PARTI D |
|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|
| Nombre de voix | 52 | 10 | 20 | 18 |
| Q2 | 26 | 5 | 10 | 9 |
| Q2.5 | 21 | 4 | 8 | 7 |
| Q3 | 17 | 3 | 6 | 6 |
| TOTAL DE SIEGES | 3 sièges | 0 siège | 2 sièges | 1 siège |

Pour l'exemple :

Nombre total d'électeurs : 100

Nombre de sièges : 6

Dans notre exemple, les 6 quotients les plus hauts sont donc sélectionnés (en gras dans le tableau), puis additionnés pour chaque parti. Cela nous donne le nombre de sièges auquel chaque parti a droit.

La représentation proportionnelle garantit une représentation plus juste de l'opinion publique d'un pays et permet aux petites formations politiques d'obtenir une représentation parlementaire. Les élus des partis qui ne font pas partie de la majorité forment l'opposition, qui siègent aussi au Parlement et jouent un rôle de contrôle sur la politique mise en œuvre par la majorité.

Les élections communales permettent d'élire le conseil communal (entre 7 et 55 membres) pour une durée de 6 ans. Une fois constitué, le conseil communal désigne en son sein des échevins (minimum 2 et maximum 10) qui gèreront la commune avec le Bourgmestre. Ce dernier est, quant à lui, nommé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, généralement sur proposition du conseil communal.

Comment voter en toute connaissance de cause ?

| ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES | ELECTIONS FEDERALES ET REGIONALES | ELECTIONS EUROPEENNES |
|---|--|---|
| Tous les 6 ans Prochaine élection 14 octobre 2018 | Tous les 5 ans Prochaines élections le 26 mai 2019 | |
| Etre belge | | Posséder la nationalité d'un Etat-membre de l'Union Européenne |
| Etre âgé de 18 ans | | |
| Résider dans une commune située en Belgique | | |
| Les ressortissants étrangers peuvent introduire une demande d'inscription sur le registre des électeurs de leur commune | Fédérales : Les Belges habitant à l'étranger peuvent s'inscrire auprès de l'ambassade belge du pays où ils résident pour voter aux élections fédérales Régionales : Les Belges habitant à l'étranger ne peuvent pas voter pour les élections régionales | Les Belges habitant dans un pays membre de l'UE peuvent s'inscrire dans l'ambassade belge du pays où ils résident et voter par correspondance pour les candidats belges |
| Jouir de ses droits civils et politiques et ne pas avoir été déchu de son droit de vote | | |
| En Belgique le vote est obligatoire et secret : l'électeur qui refuse de remplir son devoir électoral s'expose à une amende de 40 à 80 €, pouvant aller jusqu'à 200 € en cas de récidive | | |

Le millefeuille institutionnel belge

La Belgique a la réputation d'être un pays politiquement et institutionnellement très compliqué et ce n'est pas totalement faux ! Il y a, en effet, un nombre un peu inhabituel de niveaux de pouvoir dont les compétences sont parfois en concurrence. C'est ce qu'on appelle le millefeuille institutionnel belge. Cependant, avec quelques connaissances de base, on peut arriver à très bien s'y retrouver.

La Belgique est organisée en différents niveaux de pouvoir : fédéral, régional, communal, provincial et communal. Pour simplifier, on peut dire que le niveau fédéral s'occupe de ce qui concerne le pays dans son entièreté comme, par exemple, la justice, la sécurité sociale ou l'armée.

Ce qu'on appelle les entités fédérées s'occupe des matières « culturelles et personnalisables ». En gros, il s'agit de tout ce qui concerne plus précisément les citoyens dans leur propre région ou communauté. Chacune des trois communautés

(française, flamande et germanophone) s'occupe de ce qui touche à son propre enseignement et de sa culture.

De leur côté, les régions (wallonne, flamande et bruxelloise) s'occupent des questions économiques, de l'emploi, des infrastructures routières et de l'aménagement du territoire... Petite subtilité, les territoires des communautés et des régions ne correspondent pas nécessairement. Par exemple, Bruxelles est une région bilingue (français/néerlandais), alors que la communauté germanophone se trouve sur le territoire de la Wallonie.

Chaque niveau dispose de ses propres parlement et gouvernement. Pour les parlements fédéral, régionaux et communautaires, les élections se tiennent tous les 5 ans, depuis 2014.

De leur côté, les provinces gèrent tout ce qui relève de « l'intérêt provincial ». Elles ont des compétences dans des domaines comme l'enseignement, la culture, l'environnement... mais sont soumises au contrôle des niveaux supérieurs. À Bruxelles, les compétences provinciales sont exercées par la Région de Bruxelles-Capitale.

Enfin, les communes s'occupent des besoins collectifs des habitants (travaux publics, gestion de l'état civil, logement, etc.). La fréquence des élections pour ces niveaux locaux est d'une fois tous les 6 ans.

Voter, c'est donc choisir des courants de pensée et soutenir des idées politiques. Pour voter de façon utile et raisonnée, il est donc important de s'intéresser au programme des partis.

DE MAALBEEK



Breakdance

Breakdance avec les B-Boys chevronnés Jawad et Rookie Roc. Une atmosphère de « peace, love and having fun » ! C'est ici que tu apprendras vraiment à faire du breakdance !

Gratuit | tous les dimanches, de 17h00-19h00 | atelier ouvert, tu viens quand tu veux | Début : 09.09

Stage créatif de trois jours pendant les vacances d'automne : la tête dans les nuages !

29 + 30 + 31.10

4e – 6e primaire | °2007>2009

Pendant ce stage interdisciplinaire, nous allons danser et faire circuler l'énergie dans notre corps. À l'aide de différentes disciplines comme le film, le dessin et la sculpture spatiale, nous découvrirons d'une autre manière ce que la danse pourrait représenter pour nous. La danse déclenche ce qui vit en nous, ce que nous ne pouvons pas exprimer à l'aide de mots.

50 € (prix normal) | 40 € (réduction frère/sœur) | 12 € (tarif Paspartoe)

Horaire : 9h30-16h00

Garderie : 8h30-17h00

FILMLOKET

Un concept familial mêlant habilement brunch, film pour enfants et atelier artistique pour petits et grands.

11h00 : brunch – 12h00 : film – 13h15 : atelier

Inscription obligatoire, les parents et les enfants paient | 2 € (film)/€ 5 (brunch + lm)/€ 10 (brunch + lm + atelier)/tarif Paspartoe : 2 € pour l'ensemble

Sa 10.11 : Liyana (8+)

Film : Ce film d'animation est né de l'imagination de cinq enfants orphelins au Swaziland. Ils imaginent l'histoire du voyage que la courageuse Liyana entreprend pour sauver ses frères jumeaux qui ont été enlevés. Pour ce film émouvant, les jeunes conteurs s'inspirent de leurs propres souvenirs obscurs et de leurs rêves les plus joyeux. Laisse-toi enchanter par cette imagination enfantine.

En anglais, sous-titres en néerlandais | 1h17'

Atelier par JEF (12-15 ans) : Lors de cet atelier, nous travaillerons autour du « storytelling » digital. Dans une petite histoire, tu raconteras un événement important d'un des personnages du film. Ensuite, tu traduiras la situation en images et en paroles. Ces vidéos seront montées et, à la fin de l'atelier, chacun aura sa propre histoire.

INFOS & INSCRIPTIONS

www.demaalbeek.be | demaalbeek@vgc.be | 02 734 84 43 |
rue du Cornet 97, 1040 Etterbeek

CHIRO CHERCHE DES ANIMATEURS

Nouveau Chiro à Ixelles et à Etterbeek !
Tu as au moins 16 ans ?
Tu aimerais être animateur d'un chouette groupe d'enfants ?
Alors tu vas adorer !

Plusieurs parents souhaitent créer un nouveau Chiro pour Ixelles et Etterbeek !

Un mouvement de jeunesse est un lieu où les enfants de six ans et plus peuvent profiter, rire, rêver et faire des projets. Un lieu où les enfants oublient le temps, où il ne faut pas être le meilleur, le plus intelligent ou le plus rapide, où les enfants peuvent rester eux-mêmes.

Être animateur pour Chiro, cela veut dire que tu auras l'occasion de vivre tous ces moments avec eux. Que tu es là tous les dimanches pour ces enfants avec les autres animateurs et que tu t'amuseras avec eux. En retour, tu recevras énormément d'amitié et de joie. Tu te feras des amis pour la vie et chaque année, tu passeras des moments inoubliables lors du camp annuel.

Tu ne devras toutefois pas te débrouiller tout seul. Tu suivras des formations et tu pourras compter sur d'autres personnes qui t'aideront avec plaisir, y compris les parents.

Tout cela t'intéresse ? Tu es prêt à t'investir deux dimanches par mois ? Contacte-nous via mail à elzenhofchiro@gmail.com.

GC ELZENHOF

Av. De La Couronne, Ixelles - 02/648.20.30
elzenhof@vgc.be – www.gcelzenhof.be - fb: Elzenhof Elsene



8 CONSEILS POUR BOOSTER SA MÉMOIRE



1 visualise

associer une image à des mots permet de mieux s'en souvenir. Utilise ton vécu (endroits, sensations, actions) pour associer l'élément à retenir à ce qui t'a surpris, ravi ou que tu connais déjà.

2 joue

les jeux stimulent la mémoire : mots croisés, mots fléchés, sudoku...

3 lis et concentre-toi

lors d'une lecture que tu souhaites mémoriser, tâche de ne pas être dérangé pendant ta lecture, ni par des personnes extérieures.

4 mange sainement

une alimentation variée et équilibrée est importante pour nos cellules grises : fruits et légumes frais, produits laitiers, céréales complètes, poissons et fruits secs.

5 fais du sport

les exercices physiques améliorent la circulation sanguine et augmente la quantité d'oxygène reçue par le cerveau. De plus, faire des pauses dans des moments d'études prolongés est important, car cela donne la possibilité à la mémoire de classer les informations et de bien les enregistrer.

6 dors bien

la durée de sommeil que tu donnes à ton cerveau va affecter sa capacité à se souvenir d'informations apprises récemment. En dormant bien, tu améliores ta mémoire à court terme et à long terme.

7 fais preuve d'imagination

raconte une histoire avec les éléments de ton cours afin de mieux les retenir. Tu peux aussi faire des associations d'idées entre un mot, une date, un événement... et une image.

8 écris l'essentiel

cela permet d'ancrer la matière dans la mémoire à long terme.



CHASS INFO

Pas encore demandé ta bourse d'études ? Faites-le avant le 31 octobre !

L'allocation d'études (ou bourse d'études) est une aide financière octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles aux élèves et étudiants de condition peu aisée, pour l'enseignement secondaire et supérieur. Cette bourse ne doit pas être remboursée (sauf en cas d'abandon en cours d'année).

L'octroi de cette bourse n'est jamais automatique. Il faut introduire une demande soit par formulaire papier soit par formulaire électronique.

Au Chass'Info, des ordinateurs sont à votre disposition pour introduire votre demande via formulaire électronique. Nous ne pouvons pas remplir le formulaire à votre place, mais nous sommes là pour vous expliquer la démarche.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, vous avez la possibilité d'introduire le formulaire papier par courrier recommandé.

Les demandes sont traitées par ordre chronologique d'arrivée (formulaire papier ou électronique). Il est donc conseillé de ne pas attendre fin octobre et d'introduire sa demande le plus rapidement possible.

CHASS'INFO

Chaussée de Wavre 708
1040 Etterbeek
02 880 30 83



*CONCOURS

Réponds aux questions et tente de remporter :

2. Serafina est moitié chat, moitié fille. Mais de plus en plus souvent, elle se sent coincée entre deux mondes. Où est-elle vraiment chez elle, dans le manoir ou dans la forêt ?

Une nuit, Serafina voit une voiture effrayante tirée par quatre étalons. Serafina est choquée: le banc du cocher est vide ! Un homme méchant aux yeux argentés sort. Il est suivi de cinq chiens loups assoiffés de sang. Qu'est-ce qu'il planifie ? Une force étrange prend possession du domaine et de la forêt. Serafina peut-elle battre le mal? (Livre en néerlandais).

D Dans ce fichu jeu de logique, tu as un unique but : compléter le serpent conformément aux instructions du plan de puzzle ! Cela a l'air facile, mais prends garde aux lacets du serpent !

E Retrouve dans ce coffret les 3 films jamesbondiens de Daniel Craig : Casino Royale, Quantum of Solace et Skyfall.

A



B



C



D



E



A Quoi de mieux qu'une fête entre amis avec tes musiques favorites ? L'enceinte est équipée du Bluetooth, d'une autonomie de 7 h et d'un microphone intégré.

B Fais plaisir à qui tu veux grâce à ce bon Média Markt d'une valeur de 50 €.

C 1. Matthew a 10 + 3 ans (il déteste le chiffre 13). Il souffre de TOC, porte des gants en latex et ne mange que des plateaux-repas sous cellophane. Obsédé par les germes, il vit reclus dans sa chambre. Sa seule occupation : espionner les allées et venues des voisins. Jusqu'au jour où le petit Teddy, âgé de 15 mois, est porté disparu. Avec Melody, sa voisine rigolote et un peu pot de colle, Matthew va mener l'enquête... et s'aventurer dans le monde extérieur.